



### Description des locaux accessibles au public :

Nom du local	Activités	Niveau Sous-sol RDC R+1/...	Surface en m <sup>2</sup>	Nombre de personnes	
				public	personnel
<i>exemple : Accueil</i>	<i>Réception et attente du public</i>	<i>RDC</i>	<i>21</i>	<i>6</i>	<i>2</i>

**Différences de hauteur** entre le niveau de la rue et :

- le plancher du rez-de-chaussée : .....
- l'étage le plus haut : .....
- l'étage le plus haut accessible au public : .....
- le niveau en sous-sol : .....

#### 4. **CARACTERISTIQUES TECHNIQUES**

Articles PE de l'arrêté du 22 juin 1990, avec notamment :

##### 4.1. **STRUCTURE (PE5)**

Décrire les matériaux et la résistance au feu (degré de stabilité au feu, degré coupe-feu...) des :

- Murs : .....
- Charpentes : .....
- Poteaux : .....
- Poutres : .....
- Planchers : .....
- Faux-plafonds : .....

##### 4.2. **ISOLEMENT VIS A VIS DES TIERS (voisins, mitoyens, superposés...) (PE6)**

Décrire les matériaux (plâtre, pierre, béton...) et la résistance au feu (réglementaire : degré coupe-feu 1 heure minimum et porte coupe feu 1/2 heure avec ferme porte) :

- Plafonds / faux-plafonds : .....
- Murs / cloisons / poteaux : .....
- Portes de communication entre l'établissement et le tiers : .....
- Couvertures / verrières : .....

##### 4.3. **ACCES DES SECOURS (PE7)**

Préciser par quelles voies ou par quels espaces ( et leur largeur) peuvent intervenir les véhicules des pompiers : .....

.....  
.....  
**4.4. LOCAUX PRESENTANT DES RISQUES (PE9)**

*Décrire les parois, les planchers hauts (plâtre, pierre, béton...) et les portes et leur résistance au feu (degré coupe-feu au minimum de 1 heure avec porte coupe-feu 1/2 heure avec ferme- porte) des espaces :*

- Locaux réceptacles des vide-ordures : .....
- Locaux d'extraction de la VMC inversée : .....
- Locaux contenant des groupes moteurs thermiques générateurs, poste de livraison et de transformation : .....
- Cellule à haute tension : .....
- Cuisines contenant des appareils de cuisson, d'une puissance totale supérieure à 20kW : .....
- Dépôts d'archives : .....
- Réserves, stockages, rangements : .....
- Chaufferie : .....

**4.5. STOCKAGE ET UTILISATION DE RECIPIENTS CONTENANT DES HYDROCARBURES (PE10)**

*Décrire l'installation :*

- Type de produits : .....
- Quantité : .....

**4.6. DEGAGEMENTS (PE11)**

*Décrire les dégagements (portes, circulations, escaliers, sorties...) permettant l'évacuation des personnes depuis chaque local, chaque niveau jusqu'à l'extérieur (nombre, largeur de passage) :*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

*Préciser la ou les solutions retenues pour l'évacuation de chaque niveau en tenant compte des différentes situations de handicap auditif, visuel, sensoriel et moteur (article GN8) :*

*Exemples : sorties accessibles pour tous, alarme sonore et visuelle, marquage contrasté jusqu'aux sorties, assistance du personnel, aménagement d'un espace d'attente sécurisé.*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

*S'il y a un ou des escaliers encloués (obligatoire si le dernier étage accessible au public est à une hauteur de plus de 8m par rapport à la rue), préciser la résistance au feu des parois (degré coupe feu 1 heure exigé) et des portes (pare flammes 1/2h avec ferme-porte exigé) et le moyen pour désenfumer la cage d'escalier :*

.....  
.....

*Préciser si une sortie est commune avec des tiers (voisins)*       Oui       Non

Si oui, fournir un acte authentique / notarié justifiant l'accord contractuel des tiers d'utiliser cette sortie comme issue de secours de l'établissement

#### **4.7. CONDUITS ET GAINES (PE12)**

Décrire les conduits, gaines reliant plusieurs niveaux de l'établissement et leur résistance au feu (degré coupe feu égal à la moitié de celui exigé pour les planchers avec un minimum CF 1/4h) :

.....  
.....  
.....

#### **4.8. AMENAGEMENTS INTERIEURS (PE13)**

Décrire les matériaux utilisés et leur réaction au feu (M0 à M4) :

- Sols : .....
- Murs : .....
- Produits d'isolation : .....
- Plafonds : .....
- Mobiliers : .....
- Rideaux, décorations : .....

#### **4.9. DESENFUMAGE (PE14)**

Préciser le système de désenfumage (obligatoire dans les salles situées en sous-sol ou sans ouverture dépassant 100 m<sup>2</sup>, dans les salles dépassant 300m<sup>2</sup> et dans les escaliers encloués) :

- désenfumage mécanique                       désenfumage naturel

Décrire l'installation : les locaux concernés, les caractéristiques et la localisation des entrées d'air, des exutoires et des commandes : .....

.....  
.....  
.....  
.....

#### **4.10. INSTALLATIONS DE CUISSON (PE15 à 19)**

Préciser la nature de l'alimentation :  électrique     gaz en bouteille     gaz de ville

Préciser l'implantation de la cuisine :  isolée des locaux accessibles au public  
 ouverte sur un local accessible au public

Préciser la puissance totale des appareils de cuisson en kW (kilowatt) : .....

Préciser la nature de ces appareils (piano, friteuse, four...) et s'ils sont fixes ou mobiles : .....

.....  
.....

#### **4.11. CHAUFFAGE / VENTILATION (PE20 à 23)**

Préciser la nature de l'alimentation :                       gaz                       fuel                       électrique  
 autre : .....

Préciser la puissance de la chaudière :                       inférieure à 30 kW  
entre                       30 kW et 70 kW  
supérieure                       à 70 kW

Préciser les autres équipements utilisés :                       climatisation, traitement d'air  
ventilation                       mécanique contrôlée  
panneaux                       photovoltaïques  
chem                       inée dans local accessible au public  
 cheminée dans local non accessible au public

autre : .....

**4.12. INSTALLATIONS ELECTRIQUES / ECLAIRAGE (PE24)**

Préciser l'implantation du tableau électrique et sa puissance : .....

Préciser si les installations électriques seront conformes aux normes les concernant ou si les installations éventuellement conservées le sont : .....

Décrire (type, localisation) l'éclairage de sécurité (obligatoire pour les escaliers et circulations d'une longueur supérieure à 10m et présentant un cheminement compliqué et pour les salles supérieures à 100m<sup>2</sup>) : .....

**4.13. ASCENSEURS, ESCALIERS MECANQUES, TROTTOIRS ROULANTS (PE25)**

Préciser les équipements :  ascenseur : type de machinerie : .....  
isolement de la gaine : .....

escali  er mécanique

trottoir  roulant

**4.14. MOYENS DE SECOURS (PE26 et 27)**

Décrire l'équipement en extincteurs (nombre, localisation) pour :

- Les extincteurs à eau pulvérisée de 6l : .....
- Les extincteurs à CO<sup>2</sup> (près des appareils électriques) : .....
- Les extincteurs à poudre ou à mousse (près des chaufferies au fuel par exemple) : .....

Décrire l'alarme :  bloc autonome d'alarme  autres : .....

Décrire les dispositions prises pour faciliter la mise en œuvre des moyens de secours (alerte des services de secours, consignes au personnel, formation du personnel, présence du personnel, affichage de plans d'intervention...) : .....

Fait A le .....

Signature du pétitionnaire :